

de Chelsea à Westminster. Alors il réunit tous les siens et, dit son gendre, il leur parla de la sorte :

« J'ai vécu à Oxford, puis au palais, puis à la cour du roi, montant ainsi du plus pauvre degré au plus élevé. Et maintenant comme revenu annuel il ne me reste guère plus d'une centaine de livres. Il faut donc, si nous voulons continuer à vivre ensemble, que chacun apporte sa contribution. Mais si vous m'en croyez, nous ne nous mettrons pas d'abord au plus pauvre régime : non, ni le menu d'Oxford, ni même celui des jeunes avocats, nous vivrons au régime de Lincoln's Inn.... Si nous ne pouvons nous y maintenir, nous descendrons d'un cran au régime des stagiaires. C'est encore assez pour un honnête homme. Si cela est encore trop haut, l'an d'après nous vivrons comme à Oxford. Enfin quand nous serons à bout de ressources, nous irons, tous ensemble et de joyeuse compagnie, demander aux bonnes gens de nous faire l'aumône et nous chanterons le *Salve Regina* à chaque porte, comme de *pauvres étudiants d'Oxford*<sup>1</sup>. »

*Be merry together.* Il y avait longtemps que More n'avait plus dit ce joli mot qui lui fut toujours familier. Nous le retrouvons bien aussi à cette gradation descendante. Hélas, il n'eut pas le temps de reprendre la besace des « *pauvres étudiants d'Oxford* », mais Harpsfield nous apprend que toute la maison dut se mettre à une économie rigoureuse. Le soir, en hiver, faute de bois, on allumait un grand feu de fougère dans la chambre du chancelier et toute la famille venait prendre sa part de la courte flamme — « puis et sans autre feu, tout le monde allait au lit. »

1. Roper, et Harpsfield, p. 294 pour la dernière ligne.

## IV

Cependant, les événements allaient grand train. Le 25 janvier 1532 le roi épousait secrètement la favorite. En mars, aussitôt ses bulles venues et avec l'assentiment forcé de l'assemblée du clergé, l'archevêque Cranmer citait Henri à son tribunal et déclarait invalide l'union du prince avec Catherine. Puis une courte enquête rassurait ces consciences de pharisiens sur la légitimité du mariage d'Henri VIII et d'Anne Boleyn et on fixait au 1<sup>er</sup> juin le couronnement de la reine. Jusque-là de beaux dehors avaient couvert le départ de More. Le roi lui avait dit de flatteuses paroles, et il avait fait savoir officiellement combien il regrettait que la maladie empêchât le chancelier de continuer ses bons services. Il comptait d'ailleurs que son ami assisterait au couronnement. Par ordre de Henri, trois évêques écrivirent à More de vouloir bien les accompagner à cette fête. Le messenger apportait aussi une somme assez lourde, prix de la robe que l'ex-chancelier devrait commander pour la circonstance. More prit l'argent et resta chez lui. Quelques jours après ayant rencontré les susdits évêques, il leur dit : « Messieurs, vous avez demandé deux choses de moi, une que j'ai acceptée avec d'autant plus d'empressement que cela me permettait de refuser l'autre. « Pour l'argent, ajoutait-il, il l'avait reçu avec reconnaissance et sans scrupule puisque les évêques étaient riches et lui pauvre. Quant à leur autre demande, il n'avait pu la leur accorder, et il forgea là-dessus un joli conte dont la morale était que les évêques en risquant

leur honneur, n'échapperaient pas au danger qui menaçait leur tête. Lui, More, pourrait bien y perdre la vie, mais il aurait sauvé l'honneur. »

Qu'on le remarque, en se déroband à une pareille invitation, More ne refusait pas précisément de reconnaître la nouvelle reine. Il a dit dès le premier jour que l'affaire n'était pas de sa compétence et qu'il ne s'en mêlerait d'aucune façon. Cranmer ayant tranché le débat, lui ne songe donc pas à protester contre la sentence<sup>1</sup>. Mais il ne lui plaît pas non plus de faire fête à cette femme qu'il méprise et de renier publiquement cette autre reine, qui, dans les jours heureux, a été bonne pour lui et à qui rien ne l'empêchera de rester fidèle. C'est toujours le même dosage de soumission et d'indépendance. Les premiers éditeurs ou n'ont pas connu, ou n'ont pas osé transcrire un passage de lui qui ne laisse aucun doute sur son attitude en face d'Anne Boleyn.

« Son Altesse, écrit-il, étant *en possession de son mariage*, et cette noble femme ayant été réellement sacrée comme reine, on n'a pu entendre de moi à ce sujet ni discussion, ni murmure, et on n'en entendra jamais. Et au contraire, je ne me mêlerai jamais de cela avec les autres fidèles sujets de Son Altesse, que pour demander à Dieu de donner au roi et à la reine longue et bonne vie, et ainsi ferai-je pour leurs nobles rejetons<sup>2</sup>. » Avec More, le peuple anglais restait de cœur fidèle à Catherine d'Aragon. Le jour du couronnement avait été silencieux comme un jour de deuil et on ne s'était même pas découvert

1. La décision du pape en faveur de Catherine se fit encore attendre un an, elle est du 23 mars 1534.

2. Letters and papers. t. VII, doc. 289, p. 124. Cette lettre est du 5 mars, quelques jours avant la sentence de Rome.

sur le passage de l'usurpatrice. Le roi voulut faire un exemple qui réchauffât les enthousiasmes. Il y avait au couvent du Saint-Sépulchre, à Cantorbéry une pauvre femme en grande réputation de sainteté. Ses visions et ses prophéties avaient eu un retentissement extraordinaire et l'imprudente, interrogée sur le divorce, s'était avancée jusqu'à dire que Dieu désapprouvait la conduite du roi. Elle fut pendue à Tyburn avec six de ses partisans (20 avril 1434). On avait espéré que la minutieuse enquête menée à son sujet ferait découvrir une plus noble victime. Sur un papier de janvier 1534, où Cromwell notait les résolutions qu'il avait peur d'oublier, on lit entre autres mesures concernant la religieuse de Cantorbéry et ses complices, ce *mémorandum* sinistre : *Eftsoons to remember Master More to te King*<sup>1</sup>. More avait eu en effet jadis deux ou trois rencontres avec la voyante et on pensait trouver là une occasion de se débarrasser de lui. Mais la réserve habituelle de More avait d'avance déjoué le piège. Cet incident montre l'homme. Dès que seule avec lui la *holy maid*, après quelques paroles d'édification, avait fait mine de s'aventurer sur le terrain politique, il lui avait fermé la bouche. Bien plus, rentré chez lui et prévoyant que d'autres moins discrets risquaient de compromettre la pauvre fille, il avait écrit à celle-ci une lettre affectueuse et délicate pour la supplier de borner ses communications aux choses du royaume de Dieu<sup>2</sup>. Le brouillon de la lettre était encore là. More

1. B. I. p. 322.

2. Lors de cette lettre, More avait encore Elizabeth Barton en haute estime. Il changea depuis, lorsqu'elle eut avoué son imposture. Comme cet aveu fut obtenu à renfort de torture, nous ne savons pas bien à quoi nous en tenir à ce sujet.

le fit passer à Cromwell qui, convaincu après enquête<sup>1</sup> de l'authenticité de la pièce, se garda bien de la verser au procès.

En même temps qu'à Cromwell, More écrivait à Henri lui-même (5 mars 1534). Lettre touchante qui montre que pour ce noble et bon cœur la pire souffrance était de savoir que son roi le soupçonnait de trahison.

« Quand je sortis de charge, Votre Altesse eut la bonté de me dire qu'en retour des services que je lui avais rendus, toutes les fois qu'à l'avenir mon honneur — c'est le mot dont Votre Altesse voulut bien se servir — ou mon intérêt seraient en cause je la trouverais toujours prête à m'accueillir avec bonté ; aujourd'hui, mon bon maître, j'ai renoncé aux honneurs de ce monde en quittant ma très honorable charge et quant à l'argent, on a pu voir et on verra mieux encore qu'il ne me touche guère. Je ne demande qu'une chose, la pleine confiance du prince. Si j'étais convaincu de la monstrueuse ingratitude dont on m'accuse, je ne demanderais plus à Votre Altesse qu'une seule grâce, être dépouillé par elle de mes biens, de ma liberté et de ma vie. Tout cela ne me serait plus de rien et je ne garderais plus que l'espoir après ma courte vie et la vôtre, que je désire longue, de rencontrer encore votre Grâce au ciel, et m'y donner du bon temps avec elle. Une de mes joies, là-haut serait que votre Grâce verrait enfin, quelle que soit aujourd'hui son opinion, et quel que soit le sort qu'elle me réserve, que j'ai été, suis et serai toujours son loyal et fidèle serviteur.

« De ma pauvre maison de Chelsea, écrit de cette

1. B. I. 333, 334.

rude main que Votre Altesse connaît, la main de son humble, désolé et fidèle sujet<sup>1</sup>. »

Tout autre que Henri VIII aurait accordé au moins une trêve à tant d'humble grandeur, et à une honnêteté aussi transparente, mais le malheureux n'était peut-être plus capable de comprendre de tels accents. Il s'entêta à mêler la cause de la voyante et celle de Thomas More, et à poursuivre celui-ci pour crime de haute trahison. L'ex-chancelier avait demandé à plaider sa cause devant la Chambre haute et les Lords, pourtant peu prodigues de courage, avaient signé une pétition pour obtenir que l'accusé comparût devant eux. Ils n'étaient pas encore assez sûrs. Le roi décida que More serait entendu devant une commission de quatre membres du *privy council*, Cranmer, Audley, le duc de Norfolk et Thomas Cromwell. On pouvait parler sans ambages à de tels hommes et Henri leur expliqua qu'il attendait d'eux non pas un jugement dont il n'avait que faire, mais un suprême assaut à l'obstination de More. Ainsi fut fait, ils promirent, ils menacèrent, ils parlèrent d'ingratitude, enfin de guerre lasse, ils congédièrent l'accusé.

« Alors, écrit Roper, Sir Thomas remonta en barque pour rentrer à Chelsea, et chemin faisant il était de si belle humeur que je le crus hors d'affaire. Une fois chez lui, nous fîmes tous deux un tour de jardin, et moi, désireux de savoir où en étaient les choses, je lui dis : « Je pense que tout va bien, puisque vous êtes si content ! — « Oui, mon enfant, Dieu merci », me répondit-il. « Alors, ajoutai-je, votre nom n'est plus sur la liste ? — « Sur mon âme, fit-il,

1. Ellis, Lettres, 1, série 2, t. II, p. 47. Letters and papers, t. VI, p. 288.

je n'y pensais plus ». « Vous n'y pensiez plus, à une chose qui vous touche de si près et nous tient tous dans l'angoisse ? — J'en suis désolé car, vous voyant si content, je m'imaginai que tout était fini. » Alors il me dit : « Veux-tu savoir pourquoi j'étais si content ? En vérité, j'étais ravi d'avoir culbuté le diable et de m'être si fort avancé devant ces Lords que maintenant, sans grande honte, je ne pourrais revenir en arrière. » A ces paroles je fus triste, car bien que la chose fût de son goût, elle n'était pas du mien. »

Leroi, furieux du résultat de la conférence, ordonna de commencer les poursuites. Il fallut que le chancelier et les autres se missent à ses genoux pour le supplier de ne pas s'engager dans cette procédure. L'innocence de More dans ses relations avec la religieuse de Cantorbéry était si évidente, qu'on ne pouvait sans folie rester sur cette piste. Le roi, fort à contre-cœur, se laissa convaincre. « Le lendemain, continue Roper, je rencontrai M. Cromwell aux Communes et il me dit d'annoncer à mon père que son nom était effacé de la liste. Je dinai ce jour-là à Londres et j'envoyai un messenger à ma femme qui fit la commission à son père. « Meg, lui répondit-il. *quod differtur non aufertur*. » A quelque temps de là, le duc de Norfolk et Sir Thomas More causant un jour familièrement ensemble : « Par la messe, M. More, dit le duc, il est périlleux de se mesurer avec les princes ; aussi je souhaite que vous vous prétiez en quelque façon au désir du roi, car, par le corps de Dieu, M. More, *indignatio principis mors est*. » « Est-ce tout, Monseigneur ? répondit-il, alors, en bonne foi, il y a peu de différence entre votre Grâce et moi. Moi, je mourrai aujourd'hui et vous demain. »

## V

En ce même mois de mars 1534, le parlement vota un *Act* qui confirmait le mariage d'Henri et d'Anne Boleyn, en garantissant aux enfants de celle-ci le droit de succession à la couronne. Quiconque s'opposerait à cet *Act* serait coupable de haute trahison, et pour couper court aux réticences, tous les sujets du royaume étaient mis dans la nécessité de s'engager par serment devant le roi lui-même ou ses délégués, à observer dans son intégrité la nouvelle loi. La formule de ce serment, rédigée par la commission, ne se contentait pas de reconnaître les droits d'Anne Boleyn et des enfants qui naîtraient d'elle, mais elle s'aggravait encore d'un préambule ou l'autorité du Souverain Pontife était formellement rejetée.

On obéit en masse. D'ailleurs l'exécution de la *holy maid* ne servit pas peu à vaincre les répugnances et le moyen vraiment d'être meilleur juge de ce cas de conscience que l'archevêque de Cantorbéry entre les mains duquel on était invité à faire cette soumission ? Et puis une prudente restriction tranquillisait, si besoin était, les consciences, on s'engageait « autant que cela n'était pas contraire à la loi de Dieu ». C'est sans doute ainsi que la fille chérie de More elle-même, Marguerite Roper, obéit aux volontés du Parlement. Mais ces petites habiletés qu'on peut, selon les points de vue, ou permettre ou pardonner à la foule, déshonorerait un Fisher ou un Thomas More. Pour ces deux hommes, la limite des concessions légitimes est maintenant dépassée.

Le dimanche de Quasimodo, 12 avril, More vint

à Londres pour entendre un sermon à Saint-Paul, puis il alla voir John Clements. Sa présence fut remarquée et il fut vite rejoint par un officier de la cour qui le citait à comparaître le lendemain, à Lambeth, devant les commissaires royaux, pour prêter le nouveau serment.

« Alors, raconte Roper, Sir Thomas More comme il avait accoutumé en toutes les choses d'importance (comme lorsqu'il entra au *privy council*, ou qu'il fut envoyé en ambassade, ou choisi comme *speaker*, ou nommé chancelier) d'aller à l'église, de se confesser, d'entendre la messe et de recevoir la communion, ainsi fit-il pareillement de grand matin ce même jour (lundi 13 avril) où il était convoqué devant les Lords à Lambeth. D'ordinaire, avant de quitter sa femme et ses enfants qu'il aimait avec tendresse, il les faisait venir jusqu'à la barque et là il les embrassait et leur disait adieu. Mais, ce jour-là, il ne laissa sortir personne et le cœur pesant, comme son air le laissait bien voir, il s'embarqua avec moi et nos quatre serviteurs. Quelque temps il resta assis dans un triste silence, mais enfin, brusquement, il me souffla dans le tuyau de l'oreille : « Mon fils, Dieu merci, la bataille est gagnée ». Ce qu'il voulait dire alors, je ne savais pas, mais plutôt que d'avouer mon ignorance, je lui répondis : « J'en suis très heureux ». Après, je compris que, en ce moment, l'amour de Dieu l'avait emporté définitivement sur toutes les affections de la terre. »

Quelques instants après, More se retrouvait devant ses juges.

L'histoire de l'Église a peu de pages plus importantes. On connaît le lieu de la scène, au bord de la Tamise, Lambeth, le palais des archevêques de Can-

torbery, successeurs d'Anselme et de Thomas Becket. De l'autre côté du fleuve se dresse la merveilleuse église où dort la poussière du saint roi Édouard. A ces deux points sacrés viennent converger les souvenirs de tant de siècles de foi, les ménologes d'Iona et de Bangor, l'incomparable légende dorée de celle qui fut vraiment l'île des saints. On va exorciser tous ces fantômes. Dans la coulisse, à quelque distance de là, le roi Henri mène le drame. Une femme est près de lui, et dans un berceau, un enfant de huit mois, la future reine Elizabeth. Sur le devant du théâtre, quatre serviteurs à tout faire, le chancelier Audley, Thomas Cromwell, et deux hommes d'église, l'un et l'autre clergé, Thomas Cranmer, archevêque de Cantorbéry et l'abbé de Westminster. Entre leurs mains, nobles et prêtres viennent gaiement renier l'autorité de l'évêque de Rome. Personne encore n'a songé à refuser le serment, mais voici qu'enfin en face des quatre commissaires, notre Thomas More se tient debout. C'est la conscience catholique, non pas tendue ni cassante, mais inébranlable. Ce qui se consomme dans cette salle, c'est le schisme de cette Angleterre dont nous savons aujourd'hui les impériales destinées, schisme plus funeste à l'Église romaine et plus déplorable que la révolte même de Luther. Que veut-on de plus? Des rires, des quolibets pour que le drame ressemble à ceux de Shakespeare. Nous voilà servi à souhait. Sir Thomas More lui-même nous a conservé le souvenir des plus vulgaires détails du spectacle. De la petite chambre où on lui a dit d'aller réfléchir encore, son regard plongeait sur la cour.

« Je vis maître Latimer arriver dans le jardin et se promener avec d'autres docteurs et chapelains

de Mgr de Cantorbéry. Et certes, il avait l'air à la joie, car il riait le bras sur l'épaule de ses compagnons qu'il enlaçait si gentiment que si c'eût été des femmes, je l'aurais pris pour un libertin..., et puis on me dit que le curé de Croydon et d'autres prêtres de Londres avaient prêté serment. Ce fut bientôt fait d'ailleurs et on ne les laissa pas s'ennuyer dans l'antichambre, puis l'affaire ainsi dépêchée, ledit curé soit dans l'entraînement de sa joie, soit qu'il eût le gosier sec, ou encore pour bien montrer *quod ille notus erat pontifici*, se rendit au buffet de Monseigneur, demanda à boire et vida son verre *valde familiariter*. » L'interrogation de More fut menée serré; le vieil avocat n'avait rien perdu de ses moyens, mais il n'avait jamais eu affaire à des assaillants aussi retors. Il faillit même perdre pied, comme lui-même le raconte.

« J'avais dit que je ne condamnais pas la conscience de ceux qui prêtaient le serment. C'était donc, m'objecta Mgr de Cantorbéry, que manifestement la chose n'était pas pour moi, sûre et certaine et que la malice de ce serment ne m'était pas démontrée. Mais dans ce cas, me dit-il, vous savez à n'en pas douter, que vous devez rigoureuse obéissance à votre souverain. Ainsi donc, laissez l'incertain pour le certain, et en prêtant ce serment qui n'est pas sûrement mauvais, remplissez votre devoir d'obéissance qui est manifeste. Or, en vérité, il me semblait bien que cela ne concluait pas, mais l'argument me parut soudain si subtil et d'autant que le noble prélat qui me le proposait lui donnait une nouvelle force, que je ne sus rien répondre sinon que je pensais ne pas pouvoir agir de la sorte parce que, aux yeux de ma conscience, c'était là un des

cas où on n'est pas obligé d'obéir aux princes, puisque (quel que pût être à ce sujet le sentiment d'autres personnages que je ne voulais ni condamner ni juger) ma conscience à moi voyait la vérité d'un autre côté. »

Là-dessus l'abbé de Westminster, le rappelant à la modestie, lui fit observer que le grand conseil du royaume s'étant prononcé en sens contraire, il ne devait pas s'obstiner à suivre ses propres lumières. A quoi More répondit sans hésiter que contre le conseil du royaume, il avait, avec sa conscience, *the general council of Christendom*. Alors Thomas Cromwell, qui entendait bien ne pas ressembler aux juges du premier de tous les martyrs, loin de crier au scandale, jura tout ému qu'il aimerait mieux sacrifier son propre fils que de voir Sir Thomas More s'entêter ainsi à refuser le serment : que penserait le roi et qu'allait-il faire ?

« A quoi je répondis, que quoi qu'il pût m'arriver, je ne pouvais conjurer le danger, au risque de perdre mon âme<sup>1</sup>. »

Il n'y a pas de dialectique au monde qui puisse avoir raison d'un pareil homme. Les juges le comprirent enfin et abandonnèrent une discussion inutile. Soyons pitoyables à ces pauvres gens. Ils sont plus à plaindre que leur victime. Celui qui comparait à leur tribunal était pour eux un vieil ami. Ils l'avaient rencontré souvent dans un autre appareil, et décidément ni le comble des honneurs ni les pires extrémités de la vie humaine ne changeaient rien à sa bonne grâce, à son esprit, à sa bonhomie affectueuse. Au dire d'Érasme, il était de ceux qu'on

1. B. I, p. 353-358. Tout le récit de cette scène a été écrit par Thomas More à sa fille Marguerite.

ne peut s'empêcher d'aimer, et maintenant que tant de simple courage apparaissait sous cette douceur avenante, le charme devait être encore plus puissant qu'autrefois. Oui, croyons-le, et pour eux, et pour Thomas More, tous et même Cromwell auraient tenu à grande joie de trouver une échappatoire et la politique n'inspira pas seule les démarches qu'ils tentèrent ensemble pour le sauver.

Une restait possible. More avait dit expressément que seul le préambule du serment gênait sa conscience. Il ne faisait aucune difficulté de reconnaître les droits de la reine et l'accession au trône des enfants issus de ce mariage. Mais il ne pouvait pas admettre l'atteinte qui était portée dans le préambule à l'autorité de l'évêque de Rome<sup>1</sup>. Le subtil et conciliant Cranmer pria donc Cromwell de présenter au roi une nouvelle formule que *maître More* pourrait signer sans plus de scrupules. « Si nous obtenons par là, ajoutait-il, l'assentiment de More et de Fisher, il n'y aura plus dans tout le royaume une seule âme pour songer à la résistance et il s'ensuivra un complet apaisement, *a good quietation* dans toutes les consciences<sup>2</sup>. » Mais il n'était plus temps. L'amour-propre du tyran tenu en échec par l'honnêteté de ces deux hommes, voulait avidement sa vengeance, et Henri refusa de condescendre à la prière de ses conseillers.

1. Le pape ayant déclaré la validité du mariage d'Henri et de Catherine, il semble bien que, avec ou sans le préambule, le serment n'était guère compatible avec les droits du Saint-Siège.... Du moins l'atteinte était-elle moins explicite et moins directe. En tous cas, il est bien clair que More n'a pas songé à cette conséquence. Fisher non plus.

2. B. I, p. 358-359.

L'enquête terminée et le jugement rendu More avait été confié pour quelques jours à la garde de l'abbé de Westminster. Le 17 avril, ayant de nouveau refusé de prêter le serment il fut conduit à la Tour de Londres.

Comme il se rendait à sa prison, portant au cou sa chaîne d'or, Sir Richard Southwell qui le conduisait lui conseilla de se défaire de cette chaîne et de l'envoyer à Lady More. « Non, répondit-il, je n'en ferai rien, car pris par les ennemis sur le champ de bataille, il me plairait que cette capture leur fût de quelque profit », et comme au seuil de la Tour, le portier lui demandait de se défaire de sa robe. « Voici, Mr Porter », lui dit-il en lui tendant sa toque, ça m'ennuie fort de ne pas vous en offrir une plus belle. »